

LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Que font les régions pour maîtriser l'ensemble de leur territoire ?

I- Renforcer l'identité régionale :

- Le sentiment d'appartenance varie selon les régions. Certaines ont une forte identité

construite sur l'existence d'une **langue** ; d'une **histoire**, de **traditions** bien implantées : c'est le cas de la **corse**, de l'**Alsace**, de la **Bretagne**, ou du **Nord-Pas-de-Calais** par exemple, identité qu'elles cherchent à entretenir ou préserver.

D'autres, plus hétérogènes peinent à la trouver en raison d'influences externes fortes ou d'un manque de cohésion ; c'est le cas de la **Bourgogne**, du **Centre**, de la **Picardie**, par exemple. Ces régions font de considérables efforts pour initier et développer cette identité. Ce sentiment passe par plusieurs aspects : une bonne **attractivité** de la région et donc une **bonne image**, une **bonne maîtrise du territoire** régional, un bon **ancrage dans l'espace national, européen et mondial**.

- Pour s'affirmer, les régions développent des projets à moyen terme en se fixant des objectifs

de développement. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un **contrat de plan Etat région** ou dans celui de projets communautaires avec l'Union européenne dans le cadre du **FEDER**.

II- Développer le territoire régional :

- La maîtrise du territoire régional est de plus en plus aisée pour les régions dans la mesure où

c'est dans ce domaine que leurs compétences ont été considérablement renforcées.

Ainsi, les régions veillent à supprimer les **angles morts** ou à limiter la **polarisation** par des villes extérieures d'une partie de leur territoire. Pour cela, elles mènent plusieurs types d'actions :

- elles développent et assurent un rééquilibrage des moyens de communication (trains express régionaux (**TER**), liaisons routières et autoroutières, réseaux numériques haut débit) ;
- elles construisent de nouveaux lycées ;

- elles favorisent l'installation d'entreprises ;
- elles subventionnent les départements, pays ou communes placés dans leur juridiction ;
- elles participent à de grands projets : ainsi, la candidature de la Savoie aux Jeux Olympiques

d'hiver **en 1992** a permis de considérablement renforcer les liaisons autoroutières avec l'aide de subventions nationales.

- **Les espaces périphériques** font souvent l'objet d'efforts importants de façon à les intégrer le mieux possible dans l'espace régional. Tous ces éléments concourent à renforcer l'attractivité de la région, et à démontrer son dynamisme.

III- **Ancrage régional à différents niveaux :**

- Pour fixer les populations et les entreprises, les régions doivent leur assurer une grande **accessibilité et de bonnes liaisons avec le reste du pays et de l'Europe**, voire du monde. Pour cela, elles font de gros efforts pour améliorer leurs liaisons avec les principaux pôles économiques.

Ne possédant pas le pouvoir décisionnel dans le choix des implantations ou des tracés qui sont du ressort des Etats, elles cherchent des moyens de les influencer.

- Ainsi, de façon à participer au choix de l'implantation et à assurer de la mise en œuvre rapide de la ligne de **TGV-Est**, les régions **Champagne, Lorraine** et **Alsace** ont pris le parti de participer à son financement, renforçant ainsi leur connexion, vers l'ouest à la capitale, vers l'est ou le nord et au cœur européen.

- **Les régions les plus excentrées** mettent sur la qualité de leur cadre de vie et des relations entre leur territoire et le reste du monde en jouant la carte des réseaux numériques haut débit. Elles s'intègrent ainsi dans l'espace monde et offrent aux investisseurs de vastes possibilités de débouchés tant à l'échelle nationale, européenne que mondiale.